



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2021

Présents : BROUSSARD Olivier – GUERIN Alain – ABRIAL Evelyne – POCHELON Cyril – NURY Marcel - CROUZET Éric – MOUNIER Marie-Laure –VEY Christophe – PACALON Didier

Absents excusés : ROCHETTE Romuald – PRIEUR DREYON Marie-Hélène

Secrétaire de séance : POCHELON Cyril

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 2 mars 2021

FISCALITE 2021

Afin de compenser la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) 2020 du département (21.90 %) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de la TFPB de la commune est de 31.14 % (taux communal de 2020 : 9,24 % + le taux départemental de 2020 : 21.90 %).

Le Conseil Municipal décide d'augmenter ce taux et fixe le taux 2021 de taxe foncière sur les propriétés bâties à 31.30 % et celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 66.33 %.

TRAVAUX ROUTE DU CROUZET

Le Conseil Municipal attribue les travaux de réfection d'un tronçon de la route du Crouzet à l'entreprise EUROVIA dont l'offre s'élève à 39 930.00 € HT

VENTE BIENS DE SECTIONS DU PINET

Le maire annonce au conseil municipal que les électeurs de la section de Pinet ont approuvé à l'unanimité des votants la vente de :

- terrains issus de la parcelle A 82,
- la parcelle A 83
- la parcelle A 2294

Vu l'avis favorable des membres de la section du Pinet, le conseil municipal autorise ces ventes au prix de 2 € le m²

ACQUISITION PORTION DE LA PARCELLE A 2095

Afin d'améliorer la visibilité à l'intersection du chemin desservant le hameau du Pinet et la RD 233, la commune accepte d'acquérir un morceau de la parcelle A 2095 au prix de 2 € le m²

PERMIS DE DEMOLIR

Le conseil municipal décide d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal

MOTION ACCROISSEMENT DE LA DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU LIGNON DU VELAY

Le conseil municipal apporte son soutien à la motion pour l'accroissement de la disponibilité de la ressource en eau sur le bassin Loire-Bretagne

QUESTIONS DIVERSES

- New Deal : Des études pour l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile ont été réalisées sur différents sites de la commune.

Le site de Montelis semble être l'emplacement qui offrira la plus large couverture 4G sur la commune. Une étude complémentaire va être réalisée afin de confirmer ce résultat.

Les habitants de la commune seront prochainement informés de l'avancement du projet. Des permanences seront ensuite organisées avec l'opérateur.



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE LE-MAS-DE-TENCE (43190)

- Idées d'aménagement : Divers idées d'aménagement des parcelles situées le long de la RD 233 ont été évoquées par le conseil municipal. Elles seront soumises à la paysagiste conseil d'Ingé 43 lors de sa visite dans le cadre de sa mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Journée « un chemin par an » : Le maire propose au conseil municipal d'instaurer une journée « un chemin par an ». Cette journée consisterait chaque année à débroussailler ou à la réhabiliter un chemin rural